

## Résultats de la 1<sup>ère</sup> qualification TSEEAC 2022

Le SNCTA et sa COM TS présentent ci-dessous la liste des candidats admis à la 1<sup>ère</sup> qualification, examen important dans le parcours carrière des Techniciens Supérieurs des Études et de l'Exploitation de l'Aviation Civile. Cette année le taux de réussite est de 77%. Félicitations aux lauréats !

Affectation	Nom	Prénom
BEA	BOUILLON	Jean-Philippe
	POINCIN	Léo
CESNAC	MARLIER-QUENARD	Annabelle
	RAYNAL	Anthony
CRNA/E	BRIROT	Thomas
	KROLIKOWSKI	Rudy
DO	ALLARD	Habib
	CABARET	Marjorie
	SALVAN	Elise
DSAC/CE	GAUTRON	Thomas
DSAC/EC	DENIS	Violette
	JANIN-BRUSSON	Mélanie
DSAC/N	BIGNONNEAU	Benjamin
	KALLIDA	Samir
	LOUIS-DIT-SULLY	Noemie
	MARTIN	Lise
	VERNHESES	Nicolas
DSAC/NE	CHARLES	Nicolas
	LACKNER	Nolwenn
DSAC/O	GONÇALVES	Amaury
	ZOUBIRI	Djehina

Affectation	Nom	Prénom
DSAC/S	ESPINERA	Benoît
	LAL	Marika
DSAC/SO	SCANU	Doriane
	SEVERIN	Robin
	VAUDREY	Martial
SEAC	BIRADES	Keanui
	MAKER	Tumata
SG	ROIG	Théo
SIA	ALAMERCERY	Anne-Catherine
	BELHANAFI	Karim
	FRAISSINET	Pierre
	GOUVERNEUR-CLOUET	Julianne
SNA/N	FERAT	Adrien
	FERRIOL	Romuald
	LANFROY	Jules
SNA/NE	GIRET	Mathilde
	NOUREAU	Vincent
SNA/O	CHAMPEAU	Matéo
	DEVAUD	Georges
	LEROY	Rodolphe
	LUNE	Yannick
	MAS	Nathan
SNAs/RP	BLATEAU	Jeanne
	BOURGEOIS	Dustin
	CLAMAGIRAND	Estelle
	COQUEL	Julien

Affectation	Nom	Prénom
SNAs/RP	MARTY-ALLO	Maellis
	MLYNARCZYK	Alexandre
	MUTTI	Nicolas
	VAN DIJK	Benjamin
SNA/SE	BOURGEOIS	Rémi
	CROUZET	Lisa
	KINT	Célia
	L'HOTE	Denis
	LAHOICHE	Julien
SNA/SSE	IGNACZAK	Julien
SNIA	ALBERGHINI	Patrice
STAC	CAZAUX-PÉRIÉ	Alexandre
UIP	VERISSIMO	Ingrid

## Deux qualifications statutaires

Si, pour les TSEEAC, l'avancement d'échelon se fait à l'ancienneté, les avancements de grade se font selon des taux de « promus sur promouvables », dits « taux pro/pro », et sont assujettis à l'obtention de deux qualifications statutaires.

### La 1<sup>re</sup> qualification

Présentable dès la première année de titularisation, elle se compose d'un entretien divisé en deux parties de 15 minutes :

- ☀️ présentation du candidat ;
- ☀️ questions sur l'organisation de la DGAC et le rôle des principaux organismes internationaux ;
- ☀️ questions diverses sur une discipline choisie par le candidat (circulation aérienne, opérations aériennes, missions régaliennes, informatique).

Elle permet l'accession :

- ☀️ à la part expérience de niveau 3 ;
- ☀️ à la part technique de niveau 1 ;
- ☀️ au grade « principal ».

**Le SNCTA revendique l'arrêt des examens inutiles. À ce titre, il réclame l'obtention automatique :**

- ☀️ de la 1<sup>re</sup> qualification dès l'acquisition d'une mention d'unité ;
- ☀️ de la 2<sup>de</sup> qualification au bout de 9 ans de maintien de mention d'unité.

### La 2<sup>de</sup> qualification

Présentable par les TSEEAC de grade « principal », elle est conditionnée à :

- ☀️ la réussite à une épreuve écrite comportant un questionnaire à choix multiple de 20 questions portant sur la discipline de spécialité choisie par le candidat et de 6 questions à réponses courtes portant sur le programme de l'ensemble des disciplines (circulation aérienne, opérations aériennes, missions régaliennes, informatique, etc.), puis à la rédaction d'une note de synthèse ;
- ☀️ la réussite à un entretien de 30 minutes composé de la présentation du candidat, de questions diverses sur la spécialité de l'agent puis sur deux autres disciplines choisies.

Afin d'appréhender au mieux cette 2<sup>de</sup> qualification, une semaine d'auto-évaluation à l'ÉNAC ainsi qu'une préparation par correspondance à la rédaction de notes de synthèse sont proposées.

Son obtention permet l'accession :

- ☀️ à la part expérience de niveau 4 ;
- ☀️ à la part technique de niveau 2 puis de niveau 3 quatre ans après ;
- ☀️ au grade « exceptionnel ».

Elle autorise également l'accès aux 3 emplois fonctionnels RTAC, CTAC et CSTAC, à leur grille indiciaire, à la part expérience de niveau 5 et à la part technique de niveau 4 qui leur sont associées.

**Le SNCTA s'est engagé depuis 2015 dans une démarche proactive en créant une commission permanente tournée vers les contrôleurs d'aérodrome et les agents de la vigie trafic de CdG, la COM TS.**

**Composée de membres aux profils variés, la COM TS permet au SNCTA de mieux structurer son action pour être plus efficace envers ses mandants TSEEAC. Elle appelle les contrôleurs aériens TSEEAC et les agents de la vigie trafic à la rejoindre pour enrichir ses débats.**

Une question ? Contactez la COM TS du SNCTA via [tseeac@sncta.fr](mailto:tseeac@sncta.fr) ou [bts@sncta.fr](mailto:bts@sncta.fr)